

## CONSOMMATION DE CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 22/11/2014 15:53

Bonjour! J'aurais besoin de renseignement. Je fume 2/3 joints par soir en semaine pour dormir et 2/3 joints de plus le week end. Lundi soir j'ai fumé mon dernier joint de cannabis car je veux arrêter de fumer la semaine. Mardi soir j'ai commencé à avoir la migraine, l'envie de vomir, être fatiguée et le besoin d'être dans le noir sans bruit, c'est ce que j'ai fait et ça a suivi d'une crise d'angoisse, je suis parti manger et ça c'est calmé. Le mercredi et jeudi après midi au travail j'ai commencé à avoir des tournis, une grosse fatigue et une compression dans la tête comme quand on se relève trop vite. J'ai commencé à m'inquiéter et je suis allé voir le médecin qui m'a dit que c'était le sevrage de cannabis. Elle m'a donné une ampoule de vitamine et du Stresam pour calmer les crises d'angoisse et les compressions dans la tête. Vendredi (hier) tout allait bien j'ai pris mon ampoule de vitamine le matin et la journée c'est bien passé. Le soir j'ai fumé 1/2 joint et je me suis couchée. Aujourd'hui tout allait bien et juste après manger j'ai ressenti comme de l'angoisse et encore une grosse fatigue. Je viens de prendre un Stresam et ça m'a calmée. Sachant que j'ai tout expliqué au médecin mais que j'ai oublié ce petit détail! Je fume toujours le week end. Question: est-ce que mes symptômes vont disparaître en continuant comme ça? Si je continue à fumer que le week end et pas la semaine mon corps va-t-il s'adapter? Est-ce que prendre du Stresam est bon? Dois-je reprendre une ampoule de vitamine dans 3 mois car il faut y prendre tout les trois mois si nécessaire? Merci.

---

### Mise en ligne le 24/11/2014

Bonjour,

Les difficultés auxquelles vous vous confrontez semblent être en lien avec l'arrêt du cannabis, comme votre médecin vous le confirme, mais peuvent aussi l'être avec d'autres qui étaient certainement déjà présentes. En effet, il est possible que les effets du cannabis aient jusque là contenu certaines difficultés d'ordre psychologique dont vous n'aviez pas forcément conscience.

Les symptômes apparaissant à l'arrêt d'une consommation régulière de cannabis sont très variables d'une personne à l'autre, et sont avant tout en lien avec sa personnalité, son histoire, l'environnement et le contexte dans lequel on arrête, les raisons pour lesquelles on fume, etc. Il s'agit donc pour arriver à faire face à tout cela de tenter de comprendre pourquoi vous avez besoin de fumer, ce que vous recherchez à travers les effets, et ainsi vérifier si les symptômes qui apparaissent actuellement ne sont pas révélateurs d'une autre problématique, au-delà de celle de la dépendance au cannabis en soit, et qui mériterait une aide adaptée.

Il est donc impossible de savoir si "votre corps va s'adapter". Prendre un anxiolytique, de manière transitoire, tel que le Strésam, peut être envisagé, tout comme continuer votre traitement à base de vitamines. Seul un médecin connaissant votre situation précise peut néanmoins juger de la pertinence de tels traitements.

Au-delà de l'aide médicale que vous recevez, il peut aussi être aidant de se faire aider sur le plan psychologique. Il existe pour cela des centres de soins en addictologie où vous auriez la possibilité de rencontrer divers types de professionnels spécialisés, dont des médecins et des psychologues. L'aide y est gratuite et confidentielle et les entretiens sont individuels et réguliers. Nous vous indiquons ci-dessous une liste non exhaustive de structures que vous pouvez contacter.

Si vous avez d'autres questions ou désirez être soutenue et conseillée, vous pouvez aussi nous contacter via notre Chat (en bas à droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13).

Cordialement.

---

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

#### CSAPA DU GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu  
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13

Site web : [www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/](http://www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/)

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi de 14h à 16h, mercredi de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h, vendredi de 14h à 16h - des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

COVID -19 : Mars 2022 : accueil individuel en présentiel sur rendez-vous - téléconsultations possibles

Voir la fiche détaillée

## **CSAPA LYADE - LYON**

**31, rue de l'Abondance  
69003 LYON**

**Tél : 04 72 84 62 00**

**Site web : [lyade.arhm.fr/index.php](http://lyade.arhm.fr/index.php)**

**Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h**

**Accueil du public : Lundi de 9h à 18h Mardi et mercredi de 9h à 19h jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi de 9h à 17h**

**Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 13h à 17h30 Mardi de 16h à 19h Mercredi de 13h à 19h Jeudi de 14h à 16h  
vendredi de 9h à 13h**

**COVID -19 : Septembre 2021 - accueil en présentiel sur rendez-vous - Délai d'attente plus ou moins variable**

Voir la fiche détaillée

## **SERVICE D'ADDICTOLOGIE DU C.H EDOUARD HERRIOT**

**5, place d'Arsonval  
Pavillon K - 1er bâti à droite en rentrant - rez-de-chaussée  
69003 LYON**

**Tél : 04 72 11 78 52**

**Site web : [www.chu-lyon.fr/fr/drogue-et-addictions](http://www.chu-lyon.fr/fr/drogue-et-addictions)**

**Secrétariat : Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sauf le mardi après-midi (uniquement de 9h à 12h30)**

**Accueil du public : Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sauf le mardi après-midi (uniquement de 9h à 12h30)**

**Consultat° jeunes consommateurs : Pas de consultations CJC externes mais uniquement en Post-urgences. Ce sont les services des urgences qui sollicitent les professionnels de l'équipe, pour un accompagnement des jeunes dans le cadre d'un dispositif CJC post-urgences**

**COVID -19 : Mars 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous**

Voir la fiche détaillée